

PROCES VERBAL DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

DU 5 NOVEMBRE 2020

Etaients présents : Mr BRILLET Martial, Maire, Mme CHANTEBEL/GABORIAU Séverine, Mr BRUAND Joël, adjoints, Mme AUDEBERT Catherine, Mr BAUDOIN Lionel, Mr BOUILLE Lionel, Mme DENIS BRUNET Coline, Mme LAMBERT Viviane, Mr ORAIN Patrice.

Absente excusée : Mme CHAUVEAU Corinne

Absents : /

Secrétaire de séance : Mme AUDEBERT Catherine

Ordre du jour

1) Délibération : Remplacement d'un agent contractuel en cas d'absence inopinée

Monsieur le Maire expose les difficultés de logistique pour la commune lors de l'absence d'un agent. Lorsqu'un agent est absent, il faut parfois faire appel au bénévolat des élus. Monsieur le Maire propose de pouvoir saisir le service de remplacement lorsqu'un agent est absent. Ce service permettant de mettre un agent à disposition ou de recruter un agent que nous pouvons proposer au service de recrutement qui pourra gérer toute la partie administrative. Monsieur le Maire propose de pouvoir réaliser des contrats à durée déterminée dans ce cadre à des personnes qui ont les compétences pour remplacer les agents intervenants à l'école comme Madame SELLIER Annick et Madame HEURTEBISE Marie.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, le Conseil autorise Monsieur Le Maire, à recruter :

- pour un accroissement temporaire d'activité (art 3 1°))
- pour un accroissement saisonnier d'activité (art 3 2°))
- pour assurer le remplacement du personnel titulaire ou non (art 3-1),
- pour faire face temporairement à une vacance d'emploi (art 3-2)

Il autorise Monsieur Le Maire à signer une convention de mise à disposition dans le cadre de l'article 25 de la loi du 26 janvier 1984 avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Maine et Loire

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

- ✓ Votants : 9
- ✓ Avis favorables : 9
- ✓ Avis défavorables : 0
- ✓ Abstention : 0

2) Délibération : Convention banque alimentaire

Monsieur le Maire rappelle aux élus la possibilité d'accorder l'accès aux bénéficiaires de colis alimentaires habitant la Commune de Carbay près de la banque alimentaire d'Ombree d'Anjou. En effet, les personnes remplissant les conditions d'accès peuvent bénéficier de colis à Pouancé (Maine-et-Loire) le mercredi matin (9h30-11h30).

Une convention avait déjà été établie entre le CCAS de la commune de Carbay et le CCAS d'Ombree d'Anjou le 23 mai 2017. Le CCAS de Carbay ayant été dissout depuis, il appartient au conseil municipal de se prononcer sur le renouvellement de cette convention. Celle-ci détermine les niveaux de participation de chacun pour l'achat, l'entretien et le renouvellement du matériel ; chaque membre signataire de la convention versera une participation calculée au prorata de son nombre d'habitants. Par ailleurs, la commune s'engage à proposer des bénévoles pour tenir des permanences pour la distribution des colis.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'adhésion de la banque alimentaire proposée par la commune d'Ombree d'Anjou et s'engage à verser une participation pour couvrir l'achat, l'entretien et le renouvellement du matériel ; et autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

- ✓ Votants : 9
- ✓ Avis favorables : 9
- ✓ Avis défavorables : 0
- ✓ Abstention : 0

3) Délibération : Renouvellement des services communs

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la création des services communs avec les communes d'Ombree d'Anjou, Armaillé, Bouillé-Ménard et Carbay s'est concrétisée par la signature d'une convention en date du 1^{er} septembre 2017.

Il est aujourd'hui demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur le renouvellement de ces services tels que le relais d'assistantes maternelles, la maison des services et l'accueil de loisirs.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Approuve le renouvellement des services communs ;

Autorise Monsieur le Maire à signer la convention de renouvellement des services communs ;

Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2020.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

- ✓ Votants : 9
- ✓ Avis favorables : 9
- ✓ Avis défavorables : 0
- ✓ Abstention : 0

4) Questions diverses :

- Résultats de la commission d'appel d'offres pour l'église

Monsieur le Maire expose que la commission d'appel d'offres pour la première tranche des travaux de l'église s'est réunie et a étudié les offres pour chaque lot.

Pour le lot n°1 (maçonnerie) : Pierre de Taille, nous avons reçu 2 offres. Une de la société LEBLANC Tradition pour un montant de 49.048,11€ HT. Une seconde offre, de l'entreprise FONTENEAU rénovation pour un montant de 111.793,07€HT.

Monsieur le Maire informe le Conseil que l'offre de LEBLANC Tradition a été retenue : 49.048,54€ HT soit 58.858,25€ TTC

Concernant le lot n°2 : Équipements de clocher. Deux offres ont été reçues, celle de l'entreprise ART CAMP pour un montant de 26.685,00€ HT et celle de l'entreprise JC LESURTEL pour un montant de 28.900,13€ HT

Monsieur le Maire informe le conseil que l'offre de ART CAMP a été retenue pour un montant de 26.685,00€ HT soit 32.022,00€ TTC

- Retour sur la commission tourisme et voirie/travaux :

Le viaduc de Segré a été réalisé. A Ste Gemmes d'Andigné : passerelle en cours de réalisation.

Relevé de compteurs sur la voie verte : 9732 personnes qui sont passées à la gare de Pouancé entre le 11 juillet et le 7 septembre – (12 000 passages à Segré)

Il y a actuellement une recherche de nom pour la voie verte, les idées peuvent être remontées. Il y aura une possibilité de mettre des panneaux pour indiquer les circuits de Carbay depuis la voie verte.

Coût d'entretien de la voie verte : 15 000€

Les pistes de travail de la commission :

Souhait d'ajouter du mobilier banc / tables

Contrôle du viaduc prévu suite à des détériorations chiffrées à 16 000€

34 bâtiments relais - location ?

Gérer les temps d'allumage des lampadaires dans les zones artisanales l'investissement serait rentabilisé sur une année

- Étude pour un Projet éolien Monsieur le Maire a été contacté par la société Valeco qui avait pris contact en 2019 avec l'ancien Maire, Monsieur Laurent CADOU. La société vient de reprendre contact en début de semaine avec la Mairie pour connaître la position de notre nouveau Maire, Monsieur BRILLET Martial. Nous attendons la présentation de la société.
- Installation des illuminations de Noël : La date est fixée au 25 novembre
- Modification de la date du conseil de décembre : le prochain conseil municipal aura lieu le jeudi 10 décembre au lieu du jeudi 3 décembre.
- La commission jeunesse prévue le 10 décembre est reportée à une date ultérieure.
- Un devis a été signé pour la réparation des freins du tracteur communal.
- Commission Bassin de l'Oudon : La 2ème réunion du comité s'est tenue. Il y a eu une présentation de l'équipe, de l'état des lieux, des actions, de la stratégie. Les points évoqués : Bassin très réactif à l'hydrologie, continuité écologique entre les différents milieux, nitrate-produits phyto. Les points qui seront à développer par cette commission : question des inondations (danger, mise en place d'actions), préserver et restaurer les milieux, améliorer la qualité de l'eau potable.
- La réunion de conseil d'école s'est tenue avec la directrice-enseignante, la seconde enseignante, deux parents élus et la mairie. L'effectif de cette année et à venir sur les 3 années à venir. Pour cette année scolaire 2020/2021, le thème est les jeux de sociétés

Demande de l'école : piscine à prévoir pour le budget pour l'année scolaire 2021/2022 (Plusieurs pistes évoquées, Madame LAMBERT Viviane s'occupe de demander des devis et des créneaux)

- Madame AUDEBERT souhaite lister les plus de 65 ans. Elle réfléchit sur un projet pour créer des liens intergénérationnels. Contacter Madame Odile Guérin de la Maison des Services.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h13,
Fait à CARBAY, le 5 novembre 2020

La secrétaire de séance,
Madame AUDEBERT Catherine

NOM – PRENOM	SIGNATURE
BRILLET Martial	
CHANTEBEL/ GABORIAU Séverine	
BRUAND Joël	
ORAIN Patrice	
LAMBERT Viviane	
CHAUVEAU Corinne	Excusée
AUDEBERT Catherine	
DENIS BRUNET Coline	
BOUILLE Lionel	
BAUDOIN Lionel	